

Vœu relatif à l'hommage de la Ville de Paris à Patricio Guzmàn

Considérant le décès à Paris, le 15 septembre 2026, du cinéaste et documentariste chilien Patricio Guzmàn, à l'âge de 85 ans ;

Considérant que Patricio Guzmàn fut l'un des plus grands documentaristes de notre temps et qu'il consacra une part essentielle de son œuvre à l'histoire du Chili, aux combats démocratiques et populaires, aux victimes de la dictature et à la transmission de leur mémoire ;

Considérant son œuvre monumentale La Bataille du Chili, tournée au cœur des événements qui précédèrent et accompagnèrent le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973 contre le gouvernement démocratiquement élu de Salvador Allende, et devenue depuis un document cinématographique et historique majeur ;

Considérant que Patricio Guzmàn fut arrêté et détenu après le coup d'Etat militaire, avant d'être contraint à l'exil ;

Considérant que, comme de nombreux·ses Chilien·nes fuyant la dictature d'Augusto Pinochet, Patricio Guzmàn trouva en France et à Paris une terre d'exil et d'accueil, qu'il s'installa durablement dans la capitale et y poursuivit son travail de cinéaste et son inlassable combat contre l'oubli ;

Considérant que Paris occupa ainsi une place particulière dans la vie de Patricio Guzmàn : ville de son exil, ville où il vécut et travailla pendant de nombreuses années, et ville où il s'est éteint ;

Considérant qu'à travers le Chili, la mémoire obstinée, Le Cas Pinochet, Salvador Allende, Nostalgie de la lumière, Le Bouton de nacre, La Cordillère des songes ou encore Mon pays imaginaire, Patricio Guzmàn n'a cessé d'interroger les traces laissées par la dictature, les disparu·es, les luttes populaires et la capacité d'un peuple à reconquérir sa mémoire ;

Considérant la puissance de Nostalgie de la lumière, où les astronomes qui scrutent le passé de l'univers dans le désert d'Atacama croisent les femmes qui cherchent, dans cette même terre, les restes de leurs proches disparus sous la dictature ;

Considérant que son cinéma nous rappelle qu'il ne peut y avoir de démocratie solide sans mémoire, sans vérité et sans justice, et que l'effacement des crimes des dictatures constitue toujours une menace pour les générations futures ;

Considérant les liens historiques et humains profonds qui unissent Paris au Chili et aux milliers de femmes et d'hommes contraint·es à l'exil après le coup d'Etat du 11 septembre 1973, dont notre ville fut l'une des terres d'accueil ;

Considérant que l'histoire de Patricio Guzmàn appartient ainsi également à l'histoire parisienne de l'exil politique, de l'accueil des réfugié·es et de la solidarité avec le peuple chilien ;

Considérant que donner le nom de Patricio Guzmàn à un lieu parisien permettrait de transmettre son œuvre et son combat aux générations futures et, à travers lui, de rendre hommage aux victimes de la dictature chilienne, aux disparu·es et à toutes celles et ceux qui ont lutté pour le retour de la démocratie ;

Sur proposition du groupe La France insoumise – Nouveau Paris Populaire 14^e, le conseil du 14^e arrondissement de Paris émet le vœu :

Que la Ville de Paris rende un hommage officiel à Patricio Guzmán, en lien avec sa famille, ses proches et la communauté chilienne de Paris ;

Que la Ville de Paris engage les démarches nécessaires afin qu'un lieu de l'espace public ou un équipement culturel parisien porte le nom de Patricio Guzmán, en privilégiant un lieu ayant un lien avec le cinéma, la culture, la mémoire ou l'histoire de l'exil latino-américain à Paris ;

Que cette dénomination rappelle notamment son histoire d'exilé chilien accueilli à Paris, son œuvre cinématographique et son engagement pour la mémoire des victimes de la dictature ;

Que la Ville étudie, avec ses établissements culturels et cinématographiques partenaires, l'organisation d'une rétrospective de l'œuvre de Patricio Guzmán ;

Qu'à travers cet hommage, Paris réaffirme son attachement à la mémoire des victimes de la dictature de Pinochet, à l'accueil des exilé-es politiques et à la défense partout dans le monde de la démocratie, de la liberté et des droits humains.